

Les oiseaux rares, anachroniques ou d'identification délicate en Maine-et-Loire en 1996

Alain Fossé et le comité d'homologation départemental 49

Introduction

Ce second rapport du comité d'homologation départemental de Maine-et-Loire (CHD 49) couvre essentiellement l'année 1996 : 48 fiches ont ainsi été examinées pour cette année (auxquelles on peut ajouter 2 qui sont encore en circulation) et 91,7 % des fiches examinées ont été homologuées.

La composition du CHD 49 était la suivante : Jean-Claude BEAUDOIN, Alain FOSSÉ, Alain GENTRIC, Jean-Paul LE MAO, Victor LERAY, Thierry PRINTEMPS, Thierry ROGER, Francis CAUET, Gilles MOURGAUD, Olivier LOIR.

Après les homologations départementales sont présentées les homologations (et les non-homologations) concernant des observations réalisées dans notre département pour 1996 et publiées par le comité d'homologation national (CHN).

Modification des listes d'espèces à homologuer

À sa création le CHD 49 a constitué deux listes :

- une liste, dite départementale, d'espèces rares en Maine-et-Loire et donc à homologuer à chaque observation ;

- une liste, dite phénologique, d'espèces à homologuer lorsque les observations sortent des périodes habituelles de présence des espèces en Maine-et-Loire (Fossé 1996).

La liste nationale du CHN est inchangée (voir annexe III in Fossé 1998).

Lors de sa réunion du 2 février 1999, le CHD 49 a décidé de modifier les listes comme suit :

- **Liste phénologique (annexe I)**

Est supprimée l'espèce suivante :

Résumé : Ce second rapport du CHD 49 résume les observations réalisées en 1996.

Il faut retenir la première mention du Goéland à ailes blanches *Larus glaucoides* et la quatrième pour l'Érismature rousse *Oxyura jamaicensis*.

Blongios nain *Ixobrychus minutus* (passé en liste départementale).

Est corrigée la date suivante :

Outarde canepetière *Tetrax tetrax* homologable avant le 10 mars (et non plus 20 mars).

- **Liste départementale (annexe II)**

Le Blongios nain *Ixobrychus minutus* est ajouté à la liste départementale.

Rappel sur le rôle du CHD et recommandations de rédaction des fiches

Le CHD a pour vocation de jeter un regard critique sur les observations les plus inhabituelles (espèces rares pour notre département, dates hors normes pour les espèces non sédentaires), mais aussi sur les observations d'espèces d'identification jugée délicate par les membres du CHD, afin d'éviter d'enregistrer des données fantaisistes ou insuffisamment documentées (nous ne sommes plus au XIX^e siècle où un simple coup de fusil garantissait, le plus souvent, la validation de l'observation).

Ces fiches ne doivent pas être perçues comme une contrainte mais bien comme un moyen d'améliorer notre façon d'observer en lui apportant une plus grande précision, une plus grande rigueur.

Trop souvent confronté à des fiches mal remplies (absence de description le plus souvent), le CHD rappelle qu'il faut fournir un minimum d'éléments de description du ou des oiseaux pour qu'il puisse se prononcer ; ces fiches ne sont pas destinées à simplement rapporter une observation (c'est là le rôle des deux comptes rendus annuels) mais à DÉCRIRE une observation. Évitez de dire par exemple : « je l'ai identifié sur la couleur du bec, la forme de ceci ou cela, à la teinte générale... » ou « comme sur le Peterson » mais **D-É-C-R-I-V-E-Z** ces couleurs, formes, teintes... ! N'oubliez pas qu'un croquis — même de piètre qualité artistique — où sont indiqués les critères est d'une grande utilité pour le comité (voir les dessins ci-dessous).

Pour ce qui est des observations purement **auditives**, il est très difficile pour un comité de juger de telles observations sur le papier aussi décrivez

aussi précisément que possible les **chants** (utilisez des onomatopées, décrivez le rythme, comparez à une espèce connue, à une espèce voisine). Pensez aussi à éliminer un imitateur (Étourneau sansonnet notamment).

Pour les **cris**, il ne pourra y avoir d'homologation si la description des cris n'est pas accompagnée d'une description de l'oiseau. Ne vous fatiguez donc pas à faire une fiche si vous n'avez entendu que des cris sans voir l'oiseau.

Ne remplissez pas de fiche pour une tierce personne : seul l'un des observateurs est habilité à remplir cette fiche (ce qui n'empêche pas d'aider l'observateur à remplir sa fiche en faisant le candide et en lui posant, par exemple, les questions que le comité sera amené à se poser).

Désormais toute fiche incomplète sera retournée pour complément d'informations avant circulation parmi les membres du comité. On ne demande pas le Pérou, juste les éléments **nécessaires et suffisants** permettant de juger de la fiabilité de l'observation !

Cela dit, c'est déjà bien de recevoir des fiches : beaucoup d'observations à homologuer ne nous parviennent pas ! Ainsi pour 1996, 50,5 % des observations homologables portées à notre connaissance (répondeur, réunions...) ne sont pas arrivées au CHD...

En résumé

- fiche remplie par **un des observateurs et non remplie par ouï-dire** ;
- **ne pas compter sur l'autre** pour remplir la fiche (mieux vaut plusieurs fiches, qui peuvent d'ailleurs se compléter, qu'aucune...).
- **description aussi précise que possible** de l'oiseau — copie des notes de terrain, dessin(s) ou photo(s) vivement recommandés — ;
- décrire uniquement ce qui a été vu ou entendu (ne pas recopier la description d'un livre !)
- **pas de fiche pour des cris sans description** de l'oiseau ;
- fiche **possible pour un chant** minutieusement décrit, voire enregistré bien sûr ;
- et surtout penser à **prendre des notes** (au besoin au retour à domicile si on n'a pas de quoi prendre ces notes) dès que l'on est confronté à une observation inhabituelle (**espèce inhabituelle** mais aussi **date inhabituelle**) et à vérifier en rentrant si cette observation est soumise ou non à homologation ;
- enfin, remplir la fiche **le plus tôt possible** — tant que l'on a encore bien en mémoire l'observation, ça prend un quart d'heure — et l'envoyer rapidement.

Présentation des données

Les données sont présentées dans l'ordre systématique, selon les deux listes (départementale puis phénologique). À la suite du nom, sont résumées, entre parenthèses, les données de 1968 à 1995 extraites du *bulletin du Groupe angevin d'études ornithologiques*, du *Crex* et de ce rapport :

- nombre de données/nombre d'individus examinés par le CHD 49 avant l'année en cours (y compris les éventuelles données retardataires citées dans ce rapport) : plusieurs observations d'un même oiseau ou groupe d'oiseaux sur une période prolongée sont regroupées en une seule donnée ;
- nombre de données/nombre d'individus examinés par le CHD 49 pour l'année en cours : *idem* ;
- nombre d'années civiles : correspond au nombre d'années où l'espèce a été contactée durant ces 28 années ; il peut y avoir eu plusieurs contacts lors de saisons différentes (printemps et automne par exemple) ;
- nombre de séjours avec leur durée maximale : un séjour correspond au laps de temps durant lequel un oiseau ou un groupe d'oiseaux a pu être observé ;
- taille maximale des éventuels groupes (si présence d'au moins 2 individus et éventuellement nombre maximal d'oiseaux présents en même temps dans le département) ;
- dates extrêmes d'arrivée et de départ : si justifiées — l'absence de dates signifiant que l'espèce a été observée à n'importe quelle période de l'année.

Les nombres d'individus et de données obtenus depuis 1968 n'ont pu encore être comptabilisés (et ne le seront peut-être jamais) car il aurait fallu reprendre « à la main » tout le fichier des observations qui n'est pas informatisé...

Après le résumé, sont cités, dans l'ordre chronologique pour l'année étudiée, les communes avec les dates, nombres et caractéristiques des individus, lieux précis et observateurs.

Enfin, les données retardataires sont mentionnées par année.

Les données présentées sont la propriété entière du ou des observateurs. Elles doivent être citées comme telles dans la littérature, par exemple : Grèbe jougris, 2 immatures le 20 août 1995 aux Ponts-de-Cé (G. Mourgaud *et al.* in Fossé & CHD 49 1998).

Liste systématique des données de 1996 homologuées par le CHD 49

1. liste départementale

Plongeon arctique *Gavia arctica* (2/2, 1/1, 14 années/29, 25 séjours d'au maximum 27 jours, groupe maximal de 5 individus, date extrême d'arrivée : 22.10.93,

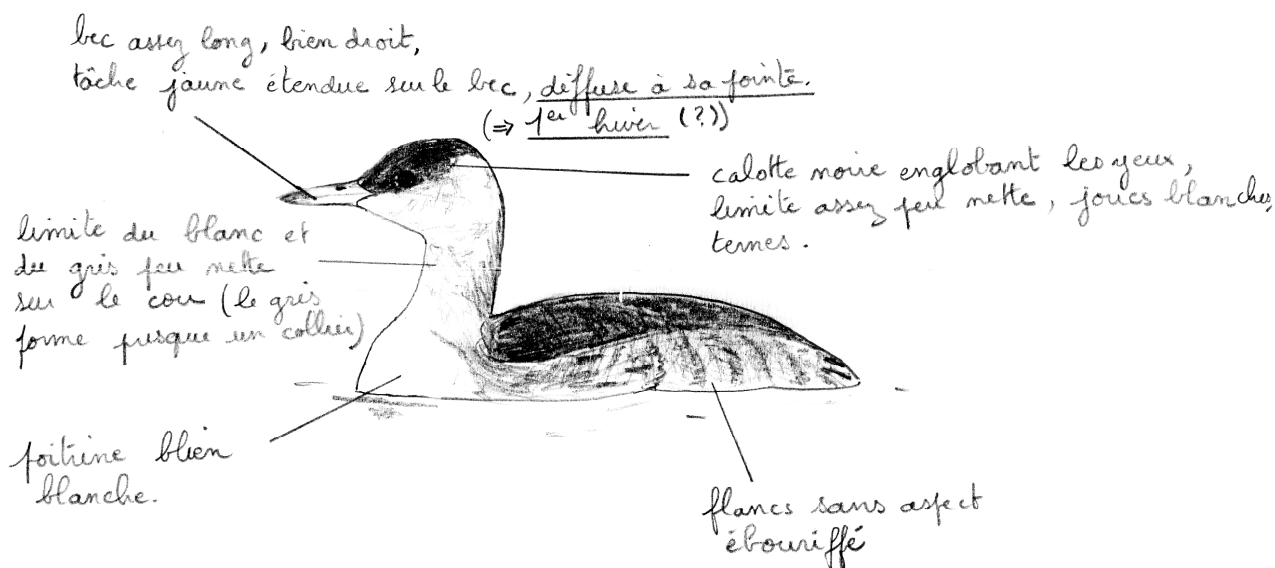


Fig. 1. — Grèbe jougris *Podiceps grisegena*, 13 janvier 1996, étang du Fourneau/La Prévière (Fr. Gabillard).

date extrême de départ : 29.3.85)

Angers : 27 décembre, 1 immature, la Maine (J.-M. Gillier).

1995, Chanteloup-les-Bois : 2 janvier, 1 individu, étang de Péronne (J.-P. Le Mao).

Grèbe jougris *Podiceps grisegena* (2/2, 3/3, 15 années/29, 28 séjours d'au maximum 27 jours, groupe maximal de 5 individus, date extrême d'arrivée : 22.10.93, date extrême de départ : 29.3.85)

La Prévière : 13 au 14 janvier, 1 immature, étang du Fourneau (Fr. Gabillard, fig. 1) ;

Cantenay-Épinard : 4 et 5 février, 1 individu, pré de l'Abbesse (G. Mourgaud) ;

Saint-Michel-et-Chanveaux : 26 février, 1 adulte, étang de Maubusson (J.-M. Gillier).

Grèbe esclavon *Podiceps auritus* (0/0, 3/3, 15 années/29, 29 séjours d'au maximum 34 jours, groupe maximal de 2 individus, date extrême d'arrivée : 21.9.88, date extrême de départ : 13.5.85)

Angers-Bouchemaine : 1^{er} mars, 1 individu, lac de Maine (G. Verdier) ;

Sainte-Gemmes-sur-Loire : 8 au 23 mars, 1 adulte, la Baumette (J.-Cl. Beaudoin) ;

Freigné : 11 septembre, 1 individu, étang de Freigné (J.-P. Le Mao).

Butor étoilé *Botaurus stellaris* (0/0, 2/1, 10 années/29, 12 séjours d'au maximum 1 jour, groupe maximal de 2 individus, date extrême d'arrivée : 23.9.91, date extrême de départ : 15.1.79, sans compter les données du 16.6.74 et du 8.7.84)

Saint-Georges-sur-Loire : 28 janvier, 1 individu, étang de Chevigné (Fr. Halligon) ; 1^{er} février, 1 individu, étang de Chevigné (A. Fossé, fig. 2).



Fig. 2. — Butor étoilé *Botaurus stellaris*, 1^{er} février 1996, étang de Chevigné/Saint-Georges-sur-Loire (A. Fossé).

Héron gardeboeufs *Bubulcus ibis* (2/2, 2/2, 7 années/29, 9 séjours d'au maximum 44 jours, groupe maximal de 8 individus, date extrême d'arrivée : 5.4.84, date extrême de départ : 20.12.94)

Sainte-Gemmes-sur-Loire : 23 septembre, 1 individu, la Baumette (J.-Cl. Beaudoin) ; 3 décembre, 1 individu, Empiré (Fr. Halligon).

Cygne de Bewick *Cygnus columbianus bewickii* (0/0, 1/1, 11 années/29, 15 séjours d'au maximum 134 jours, groupe maximal de 25 individus, date extrême d'arrivée : 9.11.68, date extrême de départ : 30.3.76)

Cantenay-Épinard : 26 février au 3 mars, 1 adulte, pré de l'Abbesse (F. Berland, B. Buono, A. Fossé, O. Loir, fig. 3).

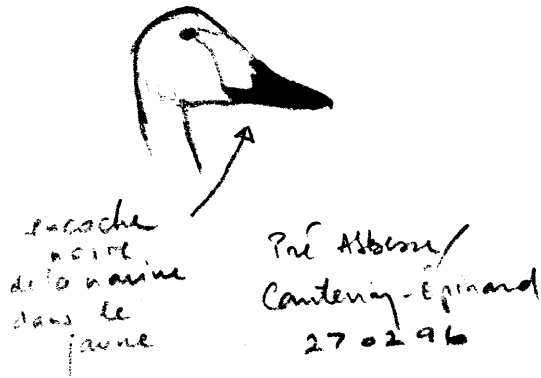


Fig. 3. — Cygne de Bewick *Cygnus columbianus bewickii*, 27 février 1996, pré de l'Abbesse/Cantenay-Épinard (A. Fossé).

Cygne de Bewick/sauvage *Cygnus columbianus bewickii*/C. cygnus

Saint-Florent-le-Vieil : 29 décembre au 13 janvier, 1 individu, vallée de la Tau (O. Gabory).

Bernache nonnette *Branta leucopsis* (0/0, 2/23, 8 années/29, 10 séjours d'au maximum 22 jours, groupe maximal de 22 individus, date extrême d'arrivée : 1.10.78 sans compter celle du 18.7.81, date extrême de départ : 30.4.90)

Soulaire-et-Bourg : 22 février, 1 individu, communal (J.-B. Noguès) ;

Pouancé : 23 février, **22 individus**, réservoir Saint-Aubin (Fr. Gabillard, fig. 4).

Fuligule nyroca *Aythya nyroca* (1/1, 4/3, 14 années/29, 19 séjours d'au maximum 46 jours, groupe maximal de 3 individus, date extrême d'arrivée : 4.10.82, date extrême de départ : 12.3.90)

Cantenay-Épinard : 5 au 8 février, 1 mâle, pré de l'Abbesse (O. Loir, G. Mourgaud) ; 16 mars (J.-P. Buron, O. Loir) ;

Saint-Georges-sur-Loire : 11 février, 1 mâle, étang de Cheigné (Fr. Halligon) ;

Angers-Bouchemaine : 26 décembre, 1 mâle, lac de Maine (A. Fossé).

Fuligule milouinan *Aythya marila* (2/3, 4/2, 20 années/29, 40 séjours d'au maximum 120 jours, groupe maximal de 7 individus, date extrême d'arrivée : 22.9.83, date extrême de départ : 2.6.74, hormis 2 données des 10 et 13.7.88)

Tiercé : 4 au 27 janvier, 1 femelle, étang de la Houssaye (C. et A. Gentric) ;

Cantenay-Épinard : 5 février, 1 femelle, pré de l'Abbesse (G. Mourgaud) ; 28 février, 1 femelle, pré de l'Abbesse (A. Fossé) ;

Angers-Bouchemaine : 27 décembre au 6 janvier, 1 femelle immature, lac de Maine (J.-M. Gillier).

Eider à duvet *Somateria mollissima* (2/4, 2/3, 13 années/29, 15 séjours d'au maximum 139 jours, groupe maximal de 13 individus, date extrême d'arrivée : 17.9.88, date extrême de départ : 25.5.86)

Angers-Bouchemaine : 21 décembre, 3 mâles de 1^{er} hiver et 1 femelle, lac de Maine (J.-Cl. Beaudoin, G. Mourgaud) ; 26 décembre au 2 janvier, 1 mâle de 1^{er} hiver, lac de Maine (A. Fossé).

Harle huppé *Mergus serrator* (4/9, 1/1, 16 années/29, 19 séjours d'au maximum 110 jours, groupe maximal de 4 individus, date extrême d'arrivée : 4.11.88, date extrême de départ : 24.4.91)

Pouancé : 26 décembre, 1 femelle/immature, étang de Tressé (J.-M. Gillier).

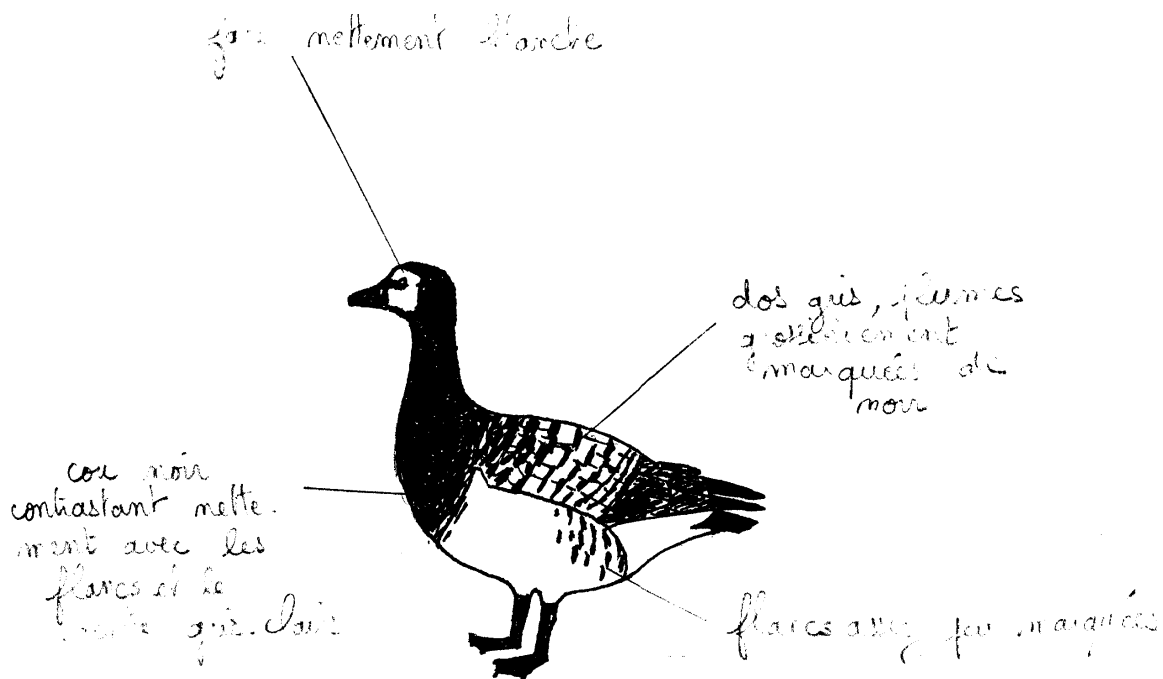


Fig. 4. — Bernache nonnette *Branta leucopsis*, 23 février 1996, réservoir Saint-Aubin/Pouancé (Fr. Gabillard).

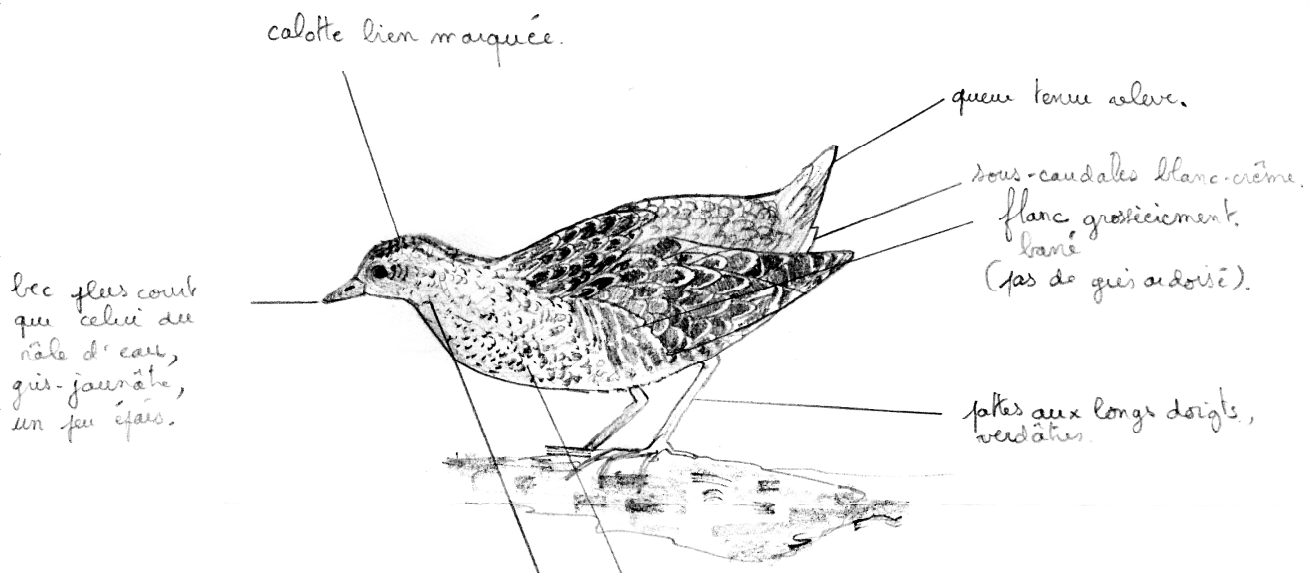


Fig. 5. — Marouette ponctuée *Porzana porzana*, 1^{er} novembre 1996, étang de Tressé/Pouancé (Fr. Gabillard).

Marouette ponctuée *Porzana porzana* (0/0, 1/1,

18 années/29, 29 séjours d'au maximum 24 jours, groupe maximal de 19 individus, dates extrêmes postnuptiales : 27.8.81-1.11.96, dates extrêmes pré-nuptiales : 27.2.89-30.6.71)

Pouancé : 1^{er} novembre, 1 adulte, étang de Tressé (Fr. Gabillard, fig. 5).

Phalarope à bec large *Phalaropus fulicarius* (0/0, 1/1,

6 années/29, 7 séjours d'au maximum 8 jours, groupe maximal de 2 individus, date extrême d'arrivée : 13.9.93, date extrême de départ : 14.12.78)

Angers-Bouchemaine : 8 au 9 novembre, 1 immature de 1^{er} hiver, lac de Maine (J.-Cl. Beaudoin, A. Fossé, Fr. Halligon).

Labbe pomarin *Stercorarius pomarinus* (0/0, 1/1,

5 années/29, 5 séjours d'au maximum 3 jours, groupe maximal de 2 individus, date extrême d'arrivée : 18.9.88, date extrême de départ : 6.1.86)

Angers-Bouchemaine : 25 au 27 octobre, 1 immature de 1^{er} hiver, lac de Maine (J.-Cl. Beaudoin, D. Bizien, D. Farges, A. Fossé, Fr. Halligon, J.-L. Jacquemin).

Martinet à ventre blanc *Apus melba* (0/0, 1/1, 2 années/29,

2 séjours d'au maximum 3 jours, groupe maximal de 1 individu, date extrême d'arrivée : 27.4.93, date extrême de départ : 27.5.96)

La Bohalle : 27 mai, 1 individu, Loire au niveau de l'île Sorin (J.-P. Le Mao).

Pipit rousseline *Anthus campestris* (0/0, 1/2, date extrême d'arrivée : 5.4.93, date extrême de départ : 25.9.92)

Loiré : 21 septembre, 1 adulte et 1 juvénile, la Roche d'Iré (Ph. Lefrançois).

Pipit maritime *Anthus petrosus* (0/0, 1/2, 14 années/29,

23 séjours d'au maximum 8 jours, groupe maximal de 3 individus, date extrême d'arrivée : 26.9.84, date extrême de départ : 6.4.73)

Soulaire-et-Bourg : 7 et 8 mars, 2 individus,

Noyant (J.-Cl. Beaudoin, J.-L. Jacquemin, fig. 6).

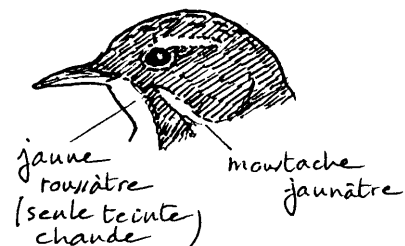


Fig. 6. — Pipit maritime *Anthus petrosus*, 7 mars 1996, Noyant/Soulaire-et-Bourg (J.-Cl. Beaudoin).

Jaseur boréal *Bombycilla garrulus* (0/0, 1/1, 4 années/29, 4 séjours d'au maximum 2 jours, groupe maximal de 1 individu, date extrême d'arrivée : 19.11.78, date extrême de départ : 17.2.96)

Segré : 16 au 17 février, 1 individu, 17 place du Champ-de-Foire (H. Rétif, fig. 7).



Fig. 7. — Jaseur boréal *Bombycilla garrulus*, 16 et 17 février 1996, Segré (H. Rétif).

Pouillot véloce nordique *Phylloscopus collybita abietinus* (1/1, 1/1)

Angers-Bouchemaine : 23 novembre, 1 individu, lac de Maine (J.-Cl. Beaudoin).

Sizerin flammé *Carduelis flammea* (0/0, 1/2, 22 années/29, 45 séjours d'au maximum 122 jours, groupe maximal de 30 individus, date extrême d'arrivée : 28.10.85, date extrême de départ : 19.4.73)

Briollay : 31 décembre, 2 individus, le Vieux-Briollay (Fr. Leblanc).

Bruant des neiges *Plectrophenax nivalis*(0/0, 2/2, 11 années/29, 13 séjours d'au maximum 10 jours, groupe maximal de 12 individus, date extrême d'arrivée : 5.10.96, date extrême de départ : 23.3.71)

Saumur : 5 au 10 octobre, 1 mâle adulte, île Millocheau (S. Flochel, Y. Guenescheau, Hubert, P. Raboin, Th. Roger, fig. 8) ;

Angers-Bouchemaine : 1^{er} décembre, 1 individu, lac de Maine (B. Moreau).



Fig. 8. — Bruant des neiges *Plectrophenax nivalis*, 5 au 10 octobre 1996, île Millocheau/Saumur (Th. Roger).

2. liste phénologique

Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax* (date extrême d'arrivée : 11.3.94, date extrême de départ : 28.12.85)

Le Longeron : 14 décembre, 1 immature de 1^{er} hiver, étang du Pavillon (C. Drouet).

Les Ponts-de-Cé : 7 décembre, 3 adultes, fosse de Sorges (Y. Richard) ; 27 décembre, 4 adultes, fosse de Sorges (Y. Richard, A. Teulé-Castaing).

Caille des blés *Coturnix coturnix* (date extrême d'arrivée : 2.4.95, date extrême de départ : 17.10.82)

1995, Louresse-Rochemenier : 2 avril, 1 chanteur (V. Leray).

Martinet noir *Apus apus* (date extrême d'arrivée : 31.3.93, date extrême de départ : 14.10.91)

Saint-Georges-sur-Loire : 4 avril, 1 individu, étang de Cheigné (Fr. Halligon).

Angers : 19 septembre, 1 individu, 84 rue Blaise-Pascal (G. Mourgaud).

Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus* (date extrême d'arrivée : 7.3.94, date extrême de départ : 9.11.88)

La Cornuaille : 13 mars, 1 mâle, le Pey/CD 101 (G. Séjourné).

Liste systématique des données de 1996 non homologuées par le CHD 49

1. liste départementale

Grèbe esclavon *Podiceps auitus*

Angers-Bouchemaine : 15 septembre, 1 individu, lac de Maine.

Fou de Bassan *Morus bassanus*

1995, Saint-Georges-sur-Loire : 7 février, 1 individu, terrain de football.

Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris*

Querré - Sceaux-d'Anjou : 29 mai, 1 individu.

2. liste phénologique

Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*

Chatelais : 27 février, 1 individu.

Faucon hobereau *Falco subbuteo*

Soulaire-et-Bourg : 1^{er} novembre, 1 individu, la Grande Baillie.

Liste systématique des données de 1996 non reçues par le CHD 49

À ce jour les observations suivantes — soumises à homologation — n'ont toujours pas été transmises au CHD 49...

1. liste départementale

Plongeon imbrin *Gavia immer*

La Tessoualle-Maulévrier : 14 janvier au 12 mars, lac du Verdon.

Grèbe jougris *Podiceps grisegena*

Angers-Bouchemaine : 4 mars au 20 avril, lac de Maine ;

Brion - Longué-Jumelles : 29 juin, étang des Hayes.

La Prévière : 13 janvier au 3 février, étang du Fourneau.

Grèbe esclavon *Podiceps auitus*

Tiercé : 26 février ;

Les Rosiers-sur-Loire : 10 mars ;

Sainte-Gemmes-sur-Loire : 16 mars, la Baumette ;

Tiercé : 19 au 29 mars, étang de Selène ;

Angers-Bouchemaine : 23 mars au 8 avril, lac de Maine ;

Sainte-Gemmes-sur-Loire : 24 mars, la Baumette.

Butor étoilé *Botaurus stellaris*

Tiercé : 14 mars au 5 avril, étang de Selène ;

Brion - Longué-Jumelles : 2 au 8 mars et 11 mai, étang des Hayes.

Héron gardeboeufs *Bubulcus ibis*

Longué-Jumelles : 25 juillet.

Oie rieuse *Anser albifrons*

Angers-Bouchemaine : 26 décembre, lac de Maine.

Oie à tête barrée *Anser indicus*

Corzé : 25 février au 3 mars.

Canard carolin *Aix sponsa*

Angers-Bouchemaine : 4 au 5 mars, lac de Maine.

Nette rousse *Netta rufina*

Angers-Bouchemaine : 24 mars, lac de Maine ;

Cantenay-Épinard : 31 mars.

Fuligule nyroca *Aythya nyroca*Angers-Bouchemaine : 21 janvier, lac de Maine ;
4 décembre, lac de Maine ;

Saint-Georges-sur-Loire : 14 décembre, étang de Chevigné.

Fuligule milouinan *Aythya marila*

? : février, 2 mâles ;

Brion - Longué-Jumelles : 28 janvier au 6 avril, étang des Hayes.

Macreuse noire *Melanitta nigra*

Angers-Bouchemaine : 30 novembre au 7 décembre, lac de Maine.

Macreuse brune *Melanitta fusca*

Chalonnnes : 1 mâle le 12 mars sur la Loire.

Harle huppé *Mergus serrator*

Angers-Bouchemaine : 30 novembre au 7 décembre, lac de Maine.

Aigle botté *Hieraaetus pennatus*

Nuaille : 6 août.

Pluvier guignard *Charadrius morinellus*

Montreuil-Bellay : 8 et 9 avril, Méron.

Bécasseau de Temminck *Calidris temminckii*

Montsoreau : 13 mai, Loire ;

Parnay : 15 mai, Loire.

Pic cendré *Picus canus*

Marans : 5 avril ;

Longué : 14 septembre, marais des Montils.

Cisticole des joncs *Cisticola juncidis*

Tiercé : 22 au 24 mars, la Fardelière ; 22 mars au 6 avril, dépotoir ;

La Possonnière : 19 juin ;

Sainte-Gemmes-sur-Loire - Saint-Germain-des-Prés : 5 chanteurs de mai à juillet.

Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris*

Châteauneuf-sur-Sarthe : 5 juin, marais de la Grange.

Rémiz penduline *Remiz pendulinus*

Saint-Crespin-sur-Moine : 21 octobre.

2. liste phénologique**Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax***

Champ-sur-Layon : 22 février.

Faucon pèlerin *Falco peregrinus*

Le Mesnil-en-Vallée : 12 mai ;

Les Verchers-sur-Layon : 20 mai.

Bécasseau sanderling *Calidris alba*

La Tessoualle-Maulévrier : 14 juillet, lac du Verdon.

Barge à queue noire *Limosa limosa*

Angers-Bouchemaine : 5 novembre au 4 décembre, lac de Maine.

Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos*

Le Fuilet : 29 mars.

Traquet motteux *Oenanthe oenanthe*

? : 25 février.

Merle à plastron *Turdus torquatus*

Saint-André-de-la-Marche : 12 mai.

Rousserolle effarvatte *Acrocephalus scirpaceus*

? : 13 avril.

Hypolaïs polyglotte *Hippolaïs polyglotta*

Cholet : 22 septembre.

Fauvette grisette *Sylvia communis*

Cholet : 28 septembre.

Fou de Bassan *Morus bassanus*

1995, Saint-Georges-sur-Loire : 7 et 9 février, terrain de football.

Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca*

La Tessoualle-Maulévrier : 2 août, lac du Verdon.

Pinson du Nord *Fringilla montifringilla*

Le Mesnil-en-Vallée : 6 octobre.

Tarin des aulnes *Carduelis spinus*

Le Mesnil-en-Vallée : 29 septembre.

Liste systématique des données angevines de 1996 homologuées par le CHN

Pour ce qui est des données examinées par le CHN, les premiers chiffres cités en début de parenthèses correspondent aux nombres de données/individus parus dans le *Bulletin du Groupe angevin d'études ornithologiques* et le *Crex*, respectivement pour les années antérieures à 1996 et pour 1996. Les données présentées sont la propriété entière du ou des observateurs. Elles doivent être citées comme telles dans la littérature, par exemple : Oie à bec court, 3 individus les 16 et 17 janvier 1987 à Louresse-Rochemenier (V. Leray *in* DUBOIS & CHN 1988). L'annexe III liste les espèces soumises à homologation nationale à compter du 1^{er} janvier 1998.

Érismature rousse *Oxyura jamaicensis* (3/4, 1/6, 4 années sur 29, 4 séjours d'au maximum 4 jours, groupe maximal de 6 individus, dates extrêmes : 2.10.96 et 23.11.83)

Pouancé : 2 mâles et 4 femelles, étang de Tressé, 2 octobre (Fr. Gabillard *in* DUBOIS & CHN 1997).

Angers-Bouchemaine : 6 individus, lac de Maine, 15 novembre (Fr. Halligon *in* DUBOIS, FRÉMONT & CHN 1998).

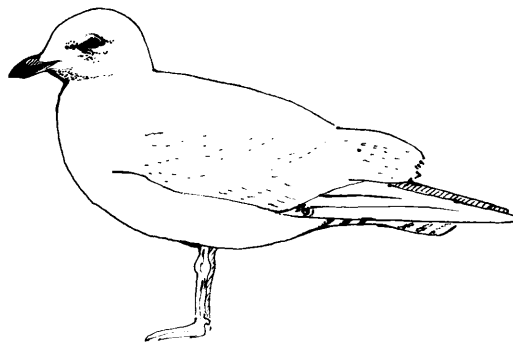
Goéland à ailes blanches *Larus glaucoides* (0/0, 1/1,

1 année sur 29, donnée ci-après)

Le Louroux-Béconnais : 1 immature de 1^{er} hiver, déchetterie de la Courtrie, 13 janvier (J.-Cl. Beau-doin et G. Séjourné in DUBOIS & CHN 1997). □

Bibliographie

- DUBOIS Ph., Comité d'homologation national, 1984a. — Les observations d'espèces soumises à homologation en France en 1981 et 1982. *Alauda*, 52 (2) : 102-125.
- 1984b. — Les observations d'espèces soumises à homologation en France en 1983. *Alauda*, 52 (4) : 285-305.
- 1986a. — Les observations d'espèces soumises à homologation en France en 1984. *Alauda*, 54 (1) : 25-48.
- 1986b. — Les observations d'espèces soumises à homologation en France en 1985. *Alauda*, 54 (4) : 286-307.
- 1987. — Les observations d'espèces soumises à homologation en France en 1986. *Alauda*, 55 (4) : 325-355.
- 1988. — Les observations d'espèces soumises à homologation en France en 1987. *Alauda*, 56 (4) : 293-322.
- 1989. — Les observations d'espèces soumises à homologation en France en 1988. *Alauda*, 57 (4) : 263-294.
- 1990. — Les observations d'espèces soumises à homologation en France en 1989. *Alauda*, 58 (4) : 245-266.
- 1991. — Les observations d'espèces soumises à homologation en France en 1990. *Alauda*, 59 (4) : 225-247.
- 1992. — Les observations d'espèces soumises à homologation en France en 1991. *Alauda*, 60 (4) : 199-221.
- 1993. — Les observations d'espèces soumises à homologation en France en 1992. *Alauda*, 61 (4) : 231-256.
- 1995. — Les oiseaux rares en France en 1993. *Ornithos*, 2 (1) : 1-19.
- 1996. — Les oiseaux rares en France en 1995. *Ornithos*, 3 (4) : 153-175.
- 1997. — Les oiseaux rares en France en 1996. *Ornithos*, 4 (4) : 141-164.
- DUBOIS Ph. J., FRÉMONT J.-Y., Comité d'homologation national, 1998. — Les oiseaux rares en France en 1997. *Ornithos*, 5 (4) : 153-179.
- FOSSÉ A., 1996. — Comité d'homologation départemental. *Crex*, 1 : 47-52.
- 1998. — Les oiseaux rares, anachroniques ou d'identification délicate en Maine-et-Loire en 1995. *Crex*, 3 : 19-28.
- Archives et bulletins du Groupe angevin d'études ornithologiques et de la LPO Anjou, *LPO Infos Anjou*. □



Annexe I.
Présence des espèces non sédentaires en Maine-et-Loire

	du	au +	du	au		du	au +	du	au
Plongeon catmarin	30.10	15.4			Coucou gris	1.3	30.9		
Grèbe à cou noir	15.7	15.5			Engoulevent d'Europe	15.4	30.9		
Bihoreau gris	10.3	15.11			Martinet noir	1.4	15.9		
Héron pourpré	20.3	30.9			Huppe fasciée	5.3	30.9		
Cigogne noire	1.3	15.10			Torcol fourmillier	1.4	30.9		
Bernache cravant	1.10	31.3			Hirondelle de rivage	5.3	25.10		
Canard siffleur	25.8	27.4			Hirondelle de cheminée	6.3	5.11		
Sarcelle d'été	20.2	15.10			Hirondelle de fenêtre	10.3	7.11		
Bondrée apivore	20.4	7.10			Pipit rousseline	15.4	30.9		
Milan noir	25.2	15.9			Pipit des arbres	20.3	15.10		
Circaète Jean-le-Blanc	20.3	(15.9)			Pipit spioncelle	25.9	16.4		
Busard cendré	1.4	20.9			Bergeronnette printanière	20.3	31.10		
Faucon émerillon	1.10	30.4			Bergeronnette flavéole	25.3	25.9		
Faucon hobereau	1.4	31.10			Bergeronnette de Yarrell	20.9	10.4		
Faucon pèlerin	1.9	30.4			Rosignol philomèle	1.4	8.9		
Caille des blés	24.4	(15.9)			Rougequeue à front blanc	15.3	20.10		
Râle des genêts	1.4	(30.9)			Tarier des prés	15.3	20.10		
(Marouette ponctuée	8.3	20.9)			Traquet motteux	5.3	15.11		
Outarde canepetière	10.3	(25.10)			Merle à plastron	20.3	2.5		
Petit Gravelot	10.3	10.11			Grive litorne	5.10	30.4		
Grand Gravelot	20.2	10.11			Grive mauvis	1.10	15.4		
Pluvier doré	15.7	20.5			Locustelle tachetée	25.3	15.8		
Bécasseau maubèche	20.3	20.10			Phragmite des joncs	1.4	20.9		
Bécasseau sanderling	20.4	30.11			Rousserolle effarvate	14.4	1.10		
Bécasseau cocorli	1.5	20.10			Hypolais polyglotte	20.4	14.9		
Bécassine sourde	20.9	10.5			Fauvette grisette	28.3	25.9		
Barge rousse	20.3	20.5 +	10.7	30.10	Fauvette des jardins	25.3	16.9		
Barge à queue noire	15.1	30.10			Pouillot de Bonelli	25.3	25.8		
Courlis corlieu	20.3	20.9			Pouillot siffleur	10.4	16.9		
Chevalier arlequin	20.2	10.12			Pouillot fitis	10.3	10.10		
Chevalier aboyeur	20.3	10.12			Gobemouche gris	8.4	10.10		
Chevalier sylvain	10.3	20.10			Gobemouche noir	15.4	20.5 +	12.8	6.10
Tourneperre à collier	20.3	10.10			Tichodrome échelette	15.10	31.3		
Sterne pierregarin	7.3	24.10			Loriot d'Europe	15.4	5.9		
Sterne naine	10.4	4.10			Pie-grièche écorcheur	15.4	31.8		
Guifette moustac	5.4	30.6			(Pie-grièche grise	1.10	31.3)		
Guifette noire	7.4	26.10			(Pie-grièche à tête rousse	24.4	10.8)		
Tourterelle des bois	5.4	5.11			Pinson du Nord	10.10	10.4		
					Tarin des aulnes	3.10	15.4		

Les dates entre parenthèses concernent des espèces pour lesquelles très peu de données ont été recueillies en Maine-et-Loire.

Annexe II.

Liste des espèces soumises à homologation en Maine-et-Loire

Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>	Guifette leucoptère	<i>Chlidonias leucopterus</i>
Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>	**Guillemot de Troïl	<i>Uria aalge</i>
Grèbe jougris	<i>Podiceps grisegena</i>	*Pingouin torda	<i>Alca torda</i>
Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	Mergule nain	<i>Alle alle</i>
*Fulmar boréal	<i>Fulmarus glacialis</i>	*Macareux moine	<i>Fratercula arctica</i>
*Puffin cendré	<i>Calonectris diomedea</i>	Coucou geai	<i>Clamator glandarius</i>
*Puffin majeur	<i>Puffinus gravis</i>	Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>
*Puffin fuligineux	<i>Puffinus griseus</i>	*Chouette de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>
*Puffin des Anglais	<i>Puffinus puffinus</i>	*Martinet pâle	<i>Apus pallidus</i>
*Puffin de Méditerranée	<i>Puffinus yelkouan</i>	Martinet à ventre blanc	<i>Apus melba</i>
*Océanite tempête	<i>Hydrobates pelagicus</i>	Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>
Océanite culblanc	<i>Oceanodroma leucorhoa</i>	Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>
Fou de Bassan	<i>Morus bassanus</i>	Pic cendré	<i>Picus canus</i>
*Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	*Alouette calandre	<i>Melanocorypha calandra</i>
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	**Alouette calandrelle	<i>Calandrella brachydactyla</i>
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	*Cochevis de Thékla	<i>Galerida theklae</i>
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	Alouette haussecol	<i>Eremophila alpestris</i>
Héron gardeboeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	*Hirondelle de rochers	<i>Hirundo rupestris</i>
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	Hirondelle rousseline	<i>Hirundo daurica</i>
Flamant rose	<i>Phoenicopterus ruber</i>	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>
Cygne de Bewick	<i>Cygnus columbianus</i>	Pipit à gorge rousse	<i>Anthus cervinus</i>
Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>	Pipit maritime	<i>Anthus petrosus</i>
Oie des moissons (taïga)	<i>Anser f. fabalis</i>	Jaseur boréal	<i>Bombycilla garrulus</i>
Oie des moissons (toundra)	<i>Anser f. rossicus</i>	*Cincle plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>
Oie rieuse	<i>Anser albifrons</i>	Accenteur alpin	<i>Prunella collaris</i>
Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>
Tadorna casarca	<i>Tadorna ferruginea</i>	*Traquet oreillard	<i>Oenanthe hispanica</i>
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	*Merle de roche	<i>Monticola saxatilis</i>
Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	*Merle bleu	<i>Monticola solitarius</i>
Fuligule milouinain	<i>Aythya marila</i>	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>
Harelda boréale	<i>Clangula hyemalis</i>	Locustelle lusciniode	<i>Locustella luscinioides</i>
Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	*Lusciniolle à moustaches	<i>Acrocephalus melanopogon</i>
Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>	Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>
Pygargue à queue blanche	<i>Haliaeetus albicilla</i>	Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>
*Gypaète barbu	<i>Gypaetus barbatus</i>	*Hypolaïs ictérine	<i>Hippolaïs icterina</i>
*Vautour percnoptère	<i>Neophron percnopterus</i>	**Fauvette à lunettes	<i>Sylvia conspicillata</i>
*Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>
*Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	**Fauvette mélanocéphale	<i>Sylvia melanocephala</i>
Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>	**Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>
Aigle de Bonelli	<i>Hieraaetus fasciatus</i>	Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>
Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>	*Gobemouche à collier	<i>Ficedula albicollis</i>
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	Panure à moustaches	<i>Panurus biarmicus</i>
Glaréole à collier	<i>Glaréola pratincola</i>	Mésange boréale	<i>Parus montanus</i>
Gr. à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	*Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>
Pluvier guignard	<i>Charadrius morinellus</i>	Rémiz penduline	<i>Remiz pendulinus</i>
Bécasseau de Temminck	<i>Calidris temminckii</i>	Pie-grièche à poitrine rose	<i>Lanius minor</i>
*Bécasseau violet	<i>Calidris maritima</i>	Cassenoix moucheté	<i>Nucifraga caryocatactes</i>
Chevalier stagnatille	<i>Tringa stagnatilis</i>	*Chocard à bec jaune	<i>Pyrrhocorax graculus</i>
Phalarope à bec étroit	<i>Phalaropus lobatus</i>	*Crave à bec rouge	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>
Phalarope à bec large	<i>Phalaropus fulicarius</i>	Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>
Grand Labbe	<i>Catharacta skua</i>	Moineau soulcie	<i>Petronia petronia</i>
Labbe pomarin	<i>Stercorarius pomarinus</i>	*Niverolle alpine	<i>Montifringilla nivalis</i>
Labbe parasite	<i>Stercorarius parasiticus</i>	*Venturon montagnard	<i>Serinus citrinella</i>
Mouette de Sabine	<i>Larus sabini</i>	Linotte à bec jaune	<i>Carduelis flavirostris</i>
Goéland bourgmestre	<i>Larus hyperboreus</i>	Sizerin flammé	<i>Carduelis flammula</i>
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	Bruant lapon	<i>Calcarius lapponicus</i>
Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	Bruant des neiges	<i>Plectrophenax nivalis</i>
Sterne hansel	<i>Gelochelidon nilotica</i>	Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>
Sterne de Dougall	<i>Sterna dougallii</i>	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>
Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>		
	et *Bernache cravant à ventre pâle	<i>Branta bernicla hrota</i>	
	Bergeronnette printanière nordique	<i>Motacilla flava thunbergi</i>	
	Pouillot véloce nordique	<i>Phylloscopus collybita abietinus</i>	
	*Pie-grièche (grise) méridionale	<i>Lanius (excubitor) meridionalis</i>	
	Cornelle mantelée	<i>Corvus corone cornix</i>	
	et exotiques non pris en charge par CHN (Oulette d'Égypte <i>Alopochen aegyptiacus</i> ...)		

Légende

1 : contact visuel, 2 : hors Saumurois, 3 : hors Fontevraud,
* : aucun contact en M.-et-L., ** : contact(s) antérieur(s) à 1960